

(N<sup>o</sup> 40.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SESSION DE 1858-1859.

---

### Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1860.

*(Voir les N<sup>os</sup> 100 et 142 de la Chambre des Représentants.)*

**LEOPOLD, ROI DES BELGES,**

*À tous présents et à venir, Salut.*

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1860, à la somme de deux millions six cent soixante-dix-huit mille francs (2.678,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 3 mai 1859.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*

*(Signé) VERHAEGEN.*

*Les Secrétaires,*

*(Signé) H. DE BOE.*

*ED. DE MOOR.*

(2)

## Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1860.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
NON-VALEURS.				
1	Non-valeurs sur la contribution foncière. . . . .	310,000	»	781,000
2	— — personnelle . . . . .	350,000	»	
3	— sur le droit de patente . . . . .	80,000	»	
4	— sur les redevances des mines . . . . .	3,000	»	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques . . . . .	25,000	»	
6	— — des tabacs . . . . .	5,000	»	
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inacti- vité de bateaux. . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000	»	
<b>CHAPITRE II.</b>				
REMBOURSEMENTS.				
8	Contributions directes, douanes et accises.	Restitutions de droits perçus abu- sivement, et remboursement de prix d'instruments, ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .		1,897,000
9		Remboursement de la façon d'ou- vrages brisés par les agents de la garantie . . . . .		
10		Remboursement du péage sur l'Escaut . . . . .		
11	Enregistrement, domaines et forêts.	Restitution de droits perçus abu- sivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistre- ment, de domaines, etc.— Rem- boursement de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .		
12	Trésor public. — Remboursements divers. . . . .		1,000	»
13	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		10,000	»
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS.		fr. 2,678,000	»	2,678,000